

Initiatives ministérielles

● (1655)

Grâce au ministère, les industries culturelles canadiennes ont connu une croissance de 40 p. 100 entre 1988 et 1992, alors que les autres industries ont vu leurs ventes et leurs recettes diminuer. Cela est attribuable en grande partie à des programmes comme le programme d'aide à la distribution des publications et les programmes de soutien à la production d'enregistrements sonores, de films et de vidéos. De 1987 à 1992, l'Ontario à elle seule a affiché une hausse d'environ 70 p. 100 des exportations de livres d'auteurs canadiens salués unanimement par les critiques.

En outre, étant donné que les industries culturelles font tellement appel à l'innovation et à la technologie, les emplois qu'elles créent exigent de grandes compétences, ils sont durables et de haut niveau. Les livres et les films primés, les productions théâtrales à succès, les disques dont il se vend un million d'exemplaires et les installations de production qui attirent des cinéastes étrangers sont autant d'exemples de domaines où le Canada multiplie les succès. Tous ces succès, nous les devons à des industries culturelles créatives qui prennent de l'expansion chaque année. Cette expansion a multiplié les emplois et les occasions d'affaires pour les Canadiens.

La politique de multiculturalisme du Canada a le noble objectif d'assurer l'égalité des chances à tous les Canadiens pour qu'ils puissent participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique de notre grand pays. J'exhorte aussi les députés d'en face à prendre conscience de la situation et à consulter les Canadiens qui sont reconnaissants au Canada de cette politique de multiculturalisme et de ses avantages.

Cette politique est un effort que fait un gouvernement responsable pour aider les citoyens à se comprendre les uns les autres et à devenir plus tolérants. Le diversité ne divise pas. Elle enrichit notre société. Il importe de se rappeler que, si le Canada veut rester concurrentiel dans un monde où les relations sont de plus en plus étroites, il doit compter sur les ressources de la diversité culturelle.

Je félicite les députés d'en face de leurs efforts persévérants pour trouver quelque chose qui cloche au ministère du Patrimoine canadien. Il semble que leurs efforts soient vains. Ils n'arrivent à dire du neuf de ce ministère que lorsqu'il le lisent dans les journaux. Ils devraient plutôt s'attarder aux beaux efforts que déploie le ministre et ses collaborateurs et aux politiques et programmes appliqués par le ministère. Si les députés d'en face accordaient un peu d'importance à cela et un peu moins à leur comédie, ils seraient d'accord avec moi lorsque je les exhorte à appuyer le projet de loi C-53.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, je remercie la Chambre de me donner l'occasion de participer au débat sur le projet de loi C-53, visant à réorganiser le ministère du Patrimoine canadien.

Je dois avouer que j'apprends des choses fascinantes quand je viens à la Chambre et que j'écoute certaines des interventions

des députés d'en face. Il était heureux pour le député, et je dois faire attention à la façon dont je m'exprime, que deux de ses collègues soient venus lui apporter un certain soutien, car l'argumentation aurait été passablement faible.

J'ai appris qu'il y a eu quatre peuples fondateurs au Canada. Voilà qui est très intéressant. Je me demande s'ils ont tous mis le pied sur le sol canadien en même temps ou s'ils l'ont fait en quatre coins différents pour se rencontrer au milieu. Cela me paraît assez étrange. J'ai appris également que s'il n'y avait pas eu l'énorme ministère du Patrimoine canadien, nous n'aurions pas eu d'écluses historiques dans la circonscription du député. Voilà qui fut très instructif, je dois l'avouer.

Ce qu'il importe vraiment de faire, c'est de repenser la raison d'être même de ce ministère au lieu de parler de réorganisation du ministère et du Cabinet.

Mon collègue, le député d'Edmonton—Strathcona, a parlé de cet éditeur Neil Bissoondath et a exposé brièvement la position de cet écrivain sur le multiculturalisme. Je ne me rappelle pas s'il a cité ou non des extraits de son ouvrage, mais j'ai trouvé un éditorial portant sur le dernier livre de M. Bissoondath.

L'éditorial a paru dans le *Vancouver Sun* du 14 novembre, et je tiens à le signaler à la Chambre. Que je sache, cet éditorial n'a pas été écrit par un membre du Parti réformiste, mais il épouse très fidèlement la position que notre parti a adoptée en matière de multiculturalisme. S'il me reste un peu de temps, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur certains autres points, mais voici ce qu'on peut lire dans cet éditorial du *Vancouver Sun*:

Le dernier ouvrage de Neil Bissoondath, un examen non romanesque de la politique fédérale de multiculturalisme, suscite un débat qui tombe à point sur les mérites et le coût de cette politique.

M. Bissoondath, Canadien originaire de Trinidad, dit que la politique ne favorise pas la compréhension et l'acceptation, mais qu'elle fait plutôt ressortir les différences et que, partant, elle divise les Canadiens. A-t-il raison? Le secteur du multiculturalisme du ministère du Patrimoine canadien fait-il plus de tort que de bien, et ne vaudrait-il pas mieux appliquer à la réduction du déficit les 26 millions de dollars dépensés annuellement en subventions?

● (1700)

On pourrait penser que c'est un réformiste qui pose ces questions, mais c'est le *Sun* de Vancouver. Il serait ridicule d'abandonner le multiculturalisme parce que l'on croit, à tort, qu'il ne sert qu'à financer des festivals de danse folklorique. Certains fonds servent peut-être encore à cela, mais une bonne partie du financement aide considérablement les immigrants désireux de s'intégrer à la société canadienne.

Des fonds sont accordés pour aider des groupes ethniques aux prises avec des conflits entre générations, pour organiser des colloques sur la violence familiale et pour sensibiliser aux différences interculturelles des institutions comme les services de police.

De nombreux immigrants et autres Canadiens semblent voir d'un bon oeil ces aspects de la politique, mais certains d'entre eux s'inquiètent de ses mauvais côtés. Pour M. Bissoondath, l'un de ses aspects regrettables, c'est l'affaiblissement de l'identité canadienne, parce que les Canadiens d'origine étrangère finis-